



Comité UAICF SUD EST

85 rue du Charolais

<http://www.uaicf-sudest.fr/>

75012 Paris

uaicf.sudest@orange.fr

Tél: 01 43 41 26 29

SNCF: 510 043

Conseil d'administration du Comité du 27 novembre 2015

Ordre du jour

I.	Préambule	2
II.	Rapport CE-CCE	2
	a) <i>Réforme ferroviaire</i>	<i>2</i>
	b) <i>Rattachement de Modane et Saint Jean de Maurienne à l'UAICF Chambéry.....</i>	<i>2</i>
	c) <i>Changement de présidence à l'UAICF Aurillac.....</i>	<i>3</i>
III.	Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 11 septembre 2015.....	3
IV.	Bilan de l'assemblée générale de l'Union de 2015	3
V.	Conseil d'Administration de l'Union du 3 décembre 2015.....	3
VI.	Réunion des sections techniques Sud-Est 2016.....	4
VII.	Assemblée générale du comité en 2016.....	4
VIII.	Manifestations nationales et régionales 2015 et 2016.....	4
	a) <i>Manifestations nationales et régionales 2015.....</i>	<i>4</i>
	b) <i>Manifestations régionales 2016</i>	<i>5</i>
	c) <i>Manifestations nationales 2016.....</i>	<i>7</i>
	d) <i>Financement du FISAIC de chant chorale en Estonie en 2016.....</i>	<i>7</i>
	e) <i>Festival national de jazz en 2017</i>	<i>8</i>
	f) <i>Dates des CA et bureau de 2016</i>	<i>8</i>
IX.	Point financier.....	8
	a) <i>Suivi des chèques congés.....</i>	<i>8</i>
	b) <i>Situation de trésorerie du comité</i>	<i>8</i>
	c) <i>Commission des finances de l'Union du 26 novembre 2015.....</i>	<i>9</i>
	d) <i>Demande de subvention exceptionnelle d'Ambérieu harmonie.....</i>	<i>10</i>
X.	Communication	10
XI.	Informations diverses.....	10

M. Murcia préside ce conseil d'administration du comité Sud-Est. La séance est ouverte à 9h30. Il procède à un récapitulatif des présences (annexe 1).

I. Préambule

M. Murcia informe qu'aujourd'hui, François Hollande présidera une cérémonie d'hommages aux victimes des attentats de Paris, dans la matinée aux Invalides.

M. Gueth rappelle qu'il faut également avoir une pensée pour nos collègues cheminots suite au dernier déraillement du TGV d'essai.

M. Murcia précise qu'il tenait à communiquer cette information car ce conseil d'administration avait un contexte particulier puisqu'il s'agit d'une journée de commémoration nationale.

II. Rapport CE-CCE

a) Réforme ferroviaire

M. Murcia informe que nous sommes actuellement dans une période de transition du fait de la réforme ferroviaire. Lors de l'assemblée générale du comité des 8 et 9 avril 2016 qui aura lieu à Chambéry, nous aurons plus d'éléments sur ce point.

M. Dupaquier précise que ces changements auront des répercussions sur nos adhésions. En effet, il faudrait savoir à quel CE appartiennent nos cheminots adhérents.

M. Marcel explique la nécessité d'avoir un listing précis des adhérents de l'UAICF tout en étant en conformité avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Se fixer des échéances de vérification des adhésions, afin de savoir de quel CE ils dépendent.

M. Dupaquier souligne que certaines associations ne renouvèlent pas ou non quasiment pas de fiche d'adhésion. Son fichier d'adhésion facilitera la gestion interne des associations.

b) Rattachement de Modane et Saint Jean de Maurienne à l'UAICF Chambéry

M. Dupaquier expose la situation de Modane et de Saint Jean de Maurienne. Lors de la réunion des associations dépendant des CER de Chambéry, le 14 octobre dernier. Les associations de Modane, Saint Jean de Maurienne et Chambéry étaient présentes.

Le constat : les associations de Modane et Saint Jean de Maurienne comportent chacune 12 et 16 adhérents à 90,00 % des cheminots ayants droits et pratiquent une activité arts manuels dans des locaux du CER. Ces deux associations ont des difficultés à élire un bureau et à participer aux assemblées générales du comité et à la réunion annuelle de janvier à Lyon. Le comité souhaite que l'UAICF puisse proposer des activités à Modane et Saint Jean de Maurienne. Afin d'être en conformité avec les statuts, il est proposé à ces deux associations de se transformer en annexe de Chambéry. Les associations de Saint Jean de Maurienne et Modane sont d'accord sur le principe :

1. le regroupement à Chambéry des associations de Modane et de Saint Jean de Maurienne se fera à compter du 1^{er} janvier 2016.
2. Il est garanti que les sections de Modane et Saint Jean de Maurienne bénéficieront chacune d'une subvention de 300,00 € versée par le comité à l'association de Chambéry.
3. Les sections de Modane et Saint Jean de Maurienne pratiqueront leurs activités dans les mêmes conditions qu'actuellement.
4. Pour respecter les dispositions de l'article 26 des statuts une assemblée générale sera organisée début janvier à Modane et à Saint Jean de Maurienne pour voter la dissolution.
5. Les comptes bancaires et le livret des associations de Modane et Saint Jean de Maurienne seront clos.
6. Les sections de Modane et Saint Jean de Maurienne disposeront d'un compte bancaire, dépendant de l'association de Chambéry dans les localités de Modane et Saint Jean de Maurienne (Crédit Mutuel ou autre).
7. Chaque année une réunion des sites de Modane et Saint Jean de Maurienne sera organisée en décembre par l'association de Chambéry.

8. Les procédures comptables de trésorerie et autres détails spécifiques seront déterminés en commun entre l'association de Chambéry et les sections de Modane et Saint Jean de Maurienne.
9. Il est recommandé aux sections de Modane et Saint Jean de Maurienne de participer à la réunion annuelle de janvier à Lyon. Les déplacements sont pris en charge par le comité.
10. Les sections de Modane et Saint Jean de Maurienne peuvent participer aux assemblées générales du comité. Ils seront pris en compte dans la délégation de Chambéry.
11. Une subvention annuelle de 200,00 € sera accordée à l'association de Chambéry pour tenir compte de l'augmentation de charge de secrétariat.

Cette nouvelle organisation à 3 objectifs :

1. Maintenir une activité UAICF dans le site de Modane et Saint Jean de Maurienne.
2. Simplifier le travail administratif des sections de Modane et Saint Jean de Maurienne.
3. Éviter les problèmes de « quorum » lors des assemblées générales du comité.

M. Tissier précise qu'une personne membre de l'association de Modane était contre ce rattachement. Ceci ne permettait donc pas de régler rapidement la situation de l'association. Suite à sa démission, la situation est en train d'être réglée. Elle sera reconnue par l'UAICF. Malgré son rattachement à Chambéry l'association conservera son autonomie. Par contre, un membre de l'association sera invité à chaque conseil d'administration de Chambéry.

M. Murcia informe que cela a pris environ trois ans pour régulariser cette situation.

c) Changement de présidence à l'UAICF Aurillac

M. Dupaquier informe d'un changement de présidence au niveau de l'UAICF Aurillac. Mme Marguerite Max est remplacée par le responsable de la section musique de l'association : Rocques Baptiste. Il tient à souligner que l'activité de l'association est très vieillissante. Il n'y a plus de recrutement de cheminot. Il ira sur place, en janvier 2016 afin d'aider l'association à réaliser le rapport annuel. Ceci lui permettra également de rencontrer le nouveau Président.

M. Marcel lui rappelle qu'il y a environ 160 cheminots sur le site.

III. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 11 septembre 2015

M. Murcia soumet au vote le procès-verbal du conseil d'administration du 11 septembre dernier. En absence de remarques, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

IV. Bilan de l'assemblée générale de l'Union de 2015

L'assemblée générale de l'Union a eu lieu les 24 et 25 octobre 2015 à Lyon Perrache. Le bilan financier de l'AG figure dans le dossier de travail de la réunion. Le budget alloué par l'Union pour cette assemblée est de 9000,00 €, avec une estimation des recettes perçues par l'Union de 9 870,00 €. Le comité a, quant à lui, avancé 17 784,10 € au niveau des dépenses. Le bilan a été transmis le mardi 24 novembre dernier à l'Union afin que ce dernier procède au remboursement (voir annexe 2).

M. Murcia tient à souligner l'ambiance festive et fraternelle de cette assemblée générale. Nous avons eu des bons retours de la part des congressistes.

V. Conseil d'Administration de l'Union du 3 décembre 2015

M. Murcia informe que les élections du bureau auront lieu lors du prochain conseil d'administration de l'Union. Il précise qu'il ne pourra y assister. Il sera remplacé par Brigitte Marty. Un pouvoir lui a été remis, ainsi qu'à l'Union. M. Baudet, quant à lui, sera présent. Il précise que le comité a transmis un courrier pour renouveler la candidature de Ghislain Heinen car il dépend d'une association du comité Sud-Est : UAICF Paris Sud-Est arts manuels.

Il intervient ensuite sur le courrier du comité Nord qui a été joint en annexe de la convocation du CA de l'Union. Il informe que le comité Nord remet en question la date des élections du bureau de l'Union en se basant sur l'article 21 des statuts de l'UAICF. Cette élection aurait dû intervenir à l'issue de l'assemblée générale de l'Union qui a eu lieu le 24 octobre dernier à Lyon. Il expose également la réponse de l'Union : le mandat du président doit avoir une durée de deux ans soit décembre 2015 puisque les dernières élections ont eu lieu le 3 décembre 2013. De ce fait les élections ont été programmées pour le 3 décembre 2015.

Une copie de ces deux courriers figure dans les dossiers papiers et informatiques du CA du comité qui ont été envoyés et distribués à l'ensemble des administrateurs du Sud-Est.

M. Marcel fait un rappel concernant les procédures de vote. Ils peuvent se faire à main levée ou bien à bulletin secret sur demande éventuelle des votants.

M. Murcia souligne que l'Union mettra en place une complémentaire santé obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2016. L'Union a proposé à ses salariés trois mutuelles différentes. Leur choix s'est porté sur la Mutuelle Générale des Cheminots. Cette mesure peut également concerner les associations qui disposent de salariés ou qui utilisent les chèques emploi associatif. Il n'y a pas de seuil minimum à avoir au niveau de la masse salariale pour être concerné.

VI. Réunion des sections techniques Sud-Est 2016

La prochaine réunion des sections techniques du comité Sud-Est aura lieu le 29 janvier 2016 à Lyon Perrache. Le comité a réservé 7 chambres simples et 5 chambres doubles à l'hôtel Campanile Lyon Centre Perrache pour 3 associations (Annecy, Montargis et Nevers). Le repas du midi sera pris sous forme de buffet. Le comité est dans l'attente du devis de Cocottes & Saisons. Le dossier d'inscription a été transmis aux associations le 23 novembre dernier. Les inscriptions et les rapports des commissions devront être transmis au comité avant le 22 janvier 2016.

VII. Assemblée générale du comité en 2016

La prochaine assemblée générale du comité aura lieu les 8 et 9 avril à Chambéry. **M. Tissier** informe qu'il a commencé à réserver la salle de réunion au centre de congrès « le manège ». L'hébergement sera fera au Kyriad qui se trouve à 10m du centre. Les couchages ont été réservés sur les tarifs 2015. Au niveau de l'animation, différentes choses sont possible : Le bagad, le groupe folklorique et la troupe de théâtre qui pourra faire des interventions durant le dîner. Les repas du vendredi et samedi midi auront lieu à la cantine du CE qui se trouve juste à côté de la gare. Il précise que pour les participants qui souhaiteraient venir en voiture, le parking est payant.

VIII. Manifestations nationales et régionales 2015 et 2016

a) Manifestations nationales et régionales 2015

M. Murcia liste les manifestations nationales du dernier trimestre :

- 3 octobre : stage de formation de photographie à Paris Austerlitz,
- 11 octobre : salon multimédia à Amiens,
- 16 au 18 octobre : exposition d'arts manuels à Sotteville Les Rouen,
- 17 au 19 octobre : concours de photographie à Nîmes et festival de petites formations à Toulouse,
- 27 et 28 octobre : exposition de modélisme au Mans,
- 21 novembre : stage de modélisme.

Concernant les manifestations Sud-Est du dernier trimestre :

- l'UAICF Montluçon a participé à une brocante ferroviaire organisé par le rail Club (maison des cheminots). M. Piffard a eu l'occasion d'y assister.
- Le comité a organisé du 7 au 10 novembre, le festival stage théâtre à Yenne (Chambéry). Il semble difficile pour le comité Sud-Est d'organiser lors d'une même manifestation des stages et un festival. Le comité propose d'organiser une manifestation « stage » et une manifestation « festival ». Ceci sera débattu lors de la réunion des sections techniques de janvier 2016. De plus, les troupes de théâtre souhaiteraient avoir une manifestation théâtre tous les deux ans.

M. Dupaquier rappelle qu'il y a déjà une manifestation nationale qui est organisée tous les deux ans.

M. Murcia souligne l'importance d'avoir des délégués de CTN pratiquant l'activité qu'ils représentent et qui font le lien avec le comité. Le comité communiquera lors de la prochain AG du comité en avril 2016 la liste des délégués de CTN, comme ce fut le cas lors de la précédente AG.

b) Manifestations régionales 2016

M. Dupaquier liste les différentes manifestations qui auront lieu en 2016 :

Rencontre d'Arts et Traditions Populaires :

2012 : 1^{er} et 2 décembre à Lyon :

- effectifs : 59 personnes.
- nombres d'associations : 4 à savoir Saint Germain des Fossés Folklore, Lyon, Clermont et Chambéry.
- nombres de couchages : 20 chambres doubles.
- nombres de repas : 54 repas.
- Trésorerie : budget prévu : 3000,00 €. Recettes : 2040,00 € et en dépenses : 3981,72 €.

2016 (dates et lieu à définir) : l'UAICF Chambéry devra organiser en 2016 le FISAIC d'Arts et Traditions Populaires. Le conseil d'administration propose donc de l'organiser à Clermont-Ferrand. Ceci permettra de diversifier les activités du Sud-Est au niveau de son territoire. **M. Daumas** informe qu'il en discutera lors de la prochaine CTN ATP du 8 décembre prochain avec le 2^e délégué à la CTN ATP : Jean Demarchi.

Sélection photo :

2012 : 24 et 25 février / 9 et 10 mars à Dijon.

2013 : 22 et 23 février / 9 mars à Venarey les Laumes.

2014 : 14 et 15 février à Paris.

2015 : 27 et 28 mars à Clermont Ferrand :

- nombres d'associations : 7 à savoir Nevers, Chambéry, Clermont, Montluçon, Les Laumes, Oullins et Villeneuve Saint Georges.
- Trésorerie : dépenses : 2278,46 € et en recettes (avance comité) : 2000,00 € et (participations des associations) : 407,50 € soit un total de 2407,50 €.

2016 : 5 mars jugement et le 19 mars vernissage à Paris (87 rue du Charolais).

M. Murcia tient à rappeler que le but principal des manifestations est d'attirer le plus grand nombre de cheminots et non de faire une manifestation pour les adhérents de la section.

M. Dupaquier précise qu'en fonction du lieu choisi, les associations n'ont pas forcément la possibilité de faire un vernissage ou une exposition à la suite de leur sélection.

Sélection peinture :

2012 : 31 mars et 1^{er} avril à Annecy.

2014 : du 4 au 6 avril à Chambéry :

- nombres d'associations : 5 à savoir Annecy, Chambéry, Dijon, Nevers et Paris Sud-Est.
- nombres de tableaux : 102.
- Trésorerie (dont prime de manifestation versée par le comité à Chambéry = 400,00 €) :

Hébergement et transport des jurés	106,30 €
Transport à Nîmes des œuvres sélectionnées	100,43 €
Repas	366,30 €
Organisation	126,67 €
Total des charges	699,70 €
Budget prévu	800,00 €

Déplacements	Remboursement		
	Total des frais	à charge du comité à 80 %	à charge de l'association
Nevers	267,31 €	213,85 €	53,46 €
Paris Sud-Est	35,30 €	28,24 €	7,06 €
Montant total	302,61 €	242,09 €	60,52 €

2016 (dates et lieu à définir) : le conseil d'administration propose de l'organiser à Paris. Le comité contactera prochainement Jacqueline Klichowski afin de lui faire part de cette proposition. Ceci permettra également d'envoyer et de réceptionner plus facilement les œuvres car l'association se trouve à côté des quais de la Gare de Lyon et n'est pas très loin de la gare de Paris Bercy.

Rencontre d'œnologie :

2016 : 8 et 9 octobre à Paris. L'organisation est en cours. Le comité Sud-Est a effectué une avance de 5000,00 €.

Rencontre informatique :

2013 : 6 et 7 avril à Chambéry :

- nombres d'associations participants : 4 à savoir Dijon, Oullins, Clermont, et Chambéry.
- Trésorerie :

<i>Charges</i>	organisation	1 017,30 €
<i>Produits</i>	Clermont	180,00 €
	Dijon	240,00 €
	Oullins	120,00 €
	Chambéry	193,20 €
	coût de la manifestation	733,20 €

Déplacement : Dijon 217,09 €

2016 (dates et lieu à définir) : le comité contactera l'association d'Oullins afin de voir si l'association est d'accord pour organiser la manifestation, et si les sections informatiques du comité Sud-Est pensent pouvoir présenter quelque chose pour cette rencontre informatique.

Concours d'auteurs :

2014 : 1^{er} avril à Venarey Les Laumes :

- nombres d'associations participantes : 6 à savoir Nevers, Montluçon, Dijon, Les Laumes, Oullins et Valence.
- Trésorerie :

Participations des associations	106,25 €
Total des produits	106,25 €
Repas	649,70 €
Organisation	144,37 €
Total des charges	794,07 €
Cout net pour le comité	687,82 €
Budget prévu	800,00 €

2016 (dates et lieu à définir) : M. Dupaquier contactera l'UAICF Dijon afin de voir si l'association serait d'accord d'organiser cette manifestation.

Draisine harmonie :

2016 : 4 et 5 juin à Saint Germain des Fossés :

- nombres d'associations participantes : 6 à savoir Dijon, Nevers, Ambérieu, Laroche, Valence et Saint Germain des Fossés.
- effectifs : 212 personnes (163 musiciens et 49 accompagnants) sans prendre en compte Saint Germain.
- nombres de couchages : 30 chambres couples, 54 chambres à 2 lits et 2 chambres simples.
- L'organisation est en cours.

c) Manifestations nationales 2016

- 29 et 30 janvier : prix Vision du Rail à Bordeaux,
- du 14 au 18 mars : 3^{ème} stage d'arts manuels à Nevers,
- du 21 au 25 mars : stage d'informatique à Port-Vendres,
- 8 avril : exposition de philatélie au Mans,
- du 5 au 8 mai : exposition d'arts graphiques et plastiques à Entzheim (Strasbourg),
- 28 mai : festival de variétés à Paris,
- 18 et 19 novembre : forum de généalogie à Toulouse : **M. Dupaquier** souligne que le comité devra laisser l'ensemble de ses associations participer à ce forum. Une bonne partie des sections généalogies se trouvent sur le Sud-Est. De plus, il n'aura pas de problème transport car cette activité est pratiquée par un nombre important de cheminots.

d) Financement du FISAIC de chant chorale en Estonie en 2016

L'Union a prévu la participation d'une chorale nationale UAICF au festival FISAIC de Tallin en 2016. C'est Patrick Le Mault, le chef de chœur qui est chargé de préparer les choristes à cette manifestation. Les frais de préparation sont à la charge de l'UAICF Paris Sud-Est. L'Union n'ayant pas prévu de budget sur ce point.

- Hébergement :

Le coût d'hébergement est estimé à 280,00 € par participant. Actuellement 34 choristes x 280,00 € soit un total de **9 520 €**. L'Union participe à la hauteur de 230,00 € par participant dans la limite de 30 participants soit : 30 x 230,00 € pour un total de **6 900,00 €**.

Reste à la charge des associations par participant : 9 520,00 € - 6 900,00 € soit un total de **2 620,00 €**. Cela donne par participant : 2620,00 €/34 soit environ 77,00 €.

Proposition : le comité prend à sa charge 20,00 € par participant du Sud-Est soit un coût net pour les associations : 77,00 € - 20 = 57,00 € par participant
--

- Transport :

Le coût de transport aller-retour Paris Tallin par avion est estimé à 315,00 € par participant, soit actuellement : 34 choristes x 315,00 € = **10 710,00 €**. L'Union participe à la hauteur de 3000,00 € reste donc à la charge des associations : 10 710,00 € - 3000,00 € = **7 710,00 €** soit par participant : 7 710,00 € / 34 = environ 227,00 €

Proposition : concernant le déplacement FISAIC, le comité Sud-Est participe à la hauteur de 50,00 % soit par participant du Sud-Est : 227/2 = environ 114,00 €

Tableau récapitulatif, en tenant compte de la participation de l'Union :

	Prix demandé par participant en €	Participation comité Sud-Est en €	Reste à la charge de l'association par participant en €
Hébergement	77,00	20,00	57,00
Transport	227,00	114,00	113,00
Total en €	255,00	134,00	170,00

Le coût total reste à la charge de l'association soit par participant (170,00 €). Cela peut être réparti de la manière suivante : 1/3 association, 1/3 section chorale et 1/3 participant.

Le conseil d'administration approuve ces différentes propositions. Le comité communiquera prochainement les différentes informations aux chorales participantes.

e) Festival national de jazz en 2017

M. Dupaquier expose la proposition de Marc Charchaude d'organiser le prochain festival national de jazz au niveau du comité Sud-Est. Initialement prévu à Paris, il aurait finalement lieu à Lyon-Vaise. En tant que comité organisateur, le Sud-Est pourrait faire participer deux associations.

M. Murcia démarchera prochainement différents hôtels au niveau du quartier de Vaise. Le devis devra être saisi sur la GIM avant février 2016.

M. Charchaude prendra contact avec M. Munsch du comité Est afin de savoir si, comme évoqué lors de la CTN musique du 3 novembre dernier, le comité Est serait toujours d'accord de l'organiser à Metz. La secrétaire du comité Sud-Est a contacté le comité Est qui a précisé que le comité n'était pas au courant des démarches de M. Munsch.

f) Dates des CA et bureau de 2016

Dès réception des dates des conseils d'administration de l'Union de 2016, le comité pourra fixer les siennes.

IX. Point financier

a) Suivi des chèques congés

M. Murcia expose la situation des chèques congés (valable du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2015) au niveau du comité :

- Total de journées utilisées : 93 journées
- Total de demi-journées utilisées : 83 demi-journées

Il restera 43 journées et 22,50 demi-journées de chèques congés non utilisées. Cela s'explique par le départ à la retraite de deux actifs qui sont Michel Jeannot et Jean Raymond Murcia. Le comité verra donc son quota de nombre de chèques congés diminuer pour l'année 2016. Il rappelle que deux carnets de chèques congés avaient été mis à disposition de Laurent Baudet et de Régis Piffard (deux actifs) afin de leur permettre de participer de manière plus active à la vie du comité.

b) Situation de trésorerie du comité

Mme Marty expose la situation de trésorerie du comité au 25 novembre 2015 : (voir annexe 3) :

- Trésorerie engagée : **45 800,71 €** compte courant et livret : **58 412,63 €**.
- Trésorerie rattachée **31 466,50 €** compte courant et livret : **58 412,63 €**.

Elle informe que le comité est dans l'attente d'une partie de la subvention du CE de Clermont et du CE de Lyon. Le comité a souhaité attendre la fin des élections professionnelles pour les relancer.

Au niveau de la subvention matérielle des associations, le comité était dans l'attente de la régularisation de la situation de Modane, le comité leur versera prochainement une dotation de 300,00 €.

Au niveau des manifestations Sud-Est, le comité avait versé une avance de 5000,00 € à Chambéry. Il reste 2000,00 €. Le reste de l'avance sera conservé pour l'assemblée générale du comité en 2016.

Elle expose ensuite le détail des frais de déplacements concernant les frais des manifestations, les créations de section, la situation du photocopieur, l'explication des produits et charges diverses (voir annexe 4).

Le comité terminera son année avec la prévision d'un excédent de 6000,00 €.

M. Dupaquier souhaite fixer une réunion pour préparer le budget 2016. Les membres du bureau seront convoqués pour le 16 décembre prochain. Concernant nos subventions 2016 des CE. Le comité se basera sur la dotation actuelle tout en engageant les dépenses au trimestre.

c) Commission des finances de l'Union du 26 novembre 2015

La dernière commission des finances a eu lieu le 26 novembre dernier au 44 rue Louis Blanc dans le 10^{ème} arrondissement de Paris. **M. Dupaquier** effectue un récapitulatif des différents points abordés en séance :

- Frais bancaires des associations : l'Union souhaitait faire cette analyse. En effet, Philippe Caignard, Trésorier Général de l'UAICF, aura prochainement une rencontre avec un responsable de la Banque Postale. Ceci aura pour but d'essayer d'équilibrer et d'uniformiser les frais bancaires des associations.

M. Dupaquier informe que beaucoup d'associations du comité Sud-Est ont quitté la Banque Postale pour le Crédit Mutuel du fait de l'absence de frais bancaires. Toutefois, selon l'UAICF Venarey Les Laumes cela risque de changer rapidement.

- Budget des manifestations : l'Union participe à 50,00 % pour les cheminots et 25,00 % pour les extérieurs au niveau des participations des manifestations. Pour les accompagnants, il s'agit du prix coûtant.
- La notion d'encadrement : les effectifs des encadrants seront pris en charge sur le coût de la manifestation. Cela sera discuté et vérifié avec chaque Commission Technique Nationale. Une note sera faite prochainement.
- CTN : une réunion des sections techniques nationales, sur le même principe que celle du comité Sud-Est, sera mise en place prochainement avec un minimum de 2 délégués par commission.
- Une subvention communication : suite à une intervention lors de l'assemblée générale de l'Union en octobre dernier, l'Union a proposé de répartir différemment la subvention pour favoriser la communication. Actuellement, la subvention est répartie en fonction d'un nombre de point entre nos effectifs, nos participations aux activités nationales et FISAIC et à nos présences aux Commissions Techniques Nationales. Ceci fait un total de point qui est utilisé pour le calcul de la subvention. La communication ne devrait pas rentrer dans ces critères. Les participants à de cette commission ont également été d'accord sur ce point et ont même proposé de ne plus prendre en compte un des autres critères : le taux de participation aux CTN.
- Cotisation UAICF : **M. Dupaquier** informe de la proposition du comité de mettre en place une cotisation identique à l'ensemble des associations de l'UAICF. André Fermis, Trésorier du comité des Services Centraux, a eu l'occasion de voir la même chose avec l'Union Sportive des Cheminots Français. Ceci risque d'évoluer avec la réforme ferroviaire mais l'UAICF n'envisage, pour l'instant, aucun changement.
- Commissaire aux comptes : d'après différents échanges, l'UAICF ne sera pas dans l'obligation d'en avoir un.
- Arts Cheminots :

M. Dupaquier précise la difficulté du comité de faire distribuer les 200 exemplaires d'Arts cheminots que le comité reçoit pour chaque édition. La secrétaire transmet par courrier aux associations deux exemplaires de la revue. Cela est très peu quand on voit qu'au niveau de l'UAICL Lyon Coordination ils sont 554 adhérents pour l'année 2014.

M. Murcia propose de mettre en place le même système que le Cercle Littéraire des Écrivains Cheminots. Ces derniers nous envoient directement par courrier postal un exemplaire du dévorant. La distribution se fera directement depuis l'imprimerie. Il serait utile que nos associations reçoivent directement des exemplaires de la revue en fonction des effectifs de l'association. Actuellement, nous ne pouvons plus passer par les plis de service du réseau SNCF.

M. Dupaquier souligne que cela n'est pour l'instant pas possible puisque l'Union ne détient pas un fichier détaillé de l'ensemble des adhérents à l'UAICF. De plus, le CLEC transmet un seul exemplaire du dévorant à

chaque association du comité Sud-Est. Cela risque d'être assez coûteux lors de l'envoi de plusieurs exemplaires d'Arts cheminots. Il faudrait donc définir un quota par association.

M. Murcia propose d'en débattre lors de la prochaine assemblée générale du comité d'avril 2016. L'idée de base sera de demander une participation aux associations et de demander un devis à l'imprimerie qu'utilise l'Union pour l'édition et l'envoi de la revue.

- Quorum : il y a une baisse de 5 %. Une proposition d'un quorum à 70,00 % sera présentée au prochain conseil d'administration de l'Union.

d) Demande de subvention exceptionnelle d'Ambérieu harmonie

Le comité a reçu de la part d'Ambérieu harmonie une demande de subvention exceptionnelle afin de financer la réalisation d'un projet. Ce projet consiste à commander une œuvre pour un orchestre d'harmonie auprès d'un des plus célèbres compositeurs, afin de créer et diriger une pièce qu'il aura spécialement écrite pour notre orchestre. Elle sera jouée lors d'un concert prévu fin mai 2016. D'après les informations de Marc Charchaude, le comité propose au conseil d'administration de fournir une enveloppe budgétaire de 1000,00 €. La somme ne sera versée que lors de la réalisation du projet. La proposition est approuvée.

Mme Henry informe que l'UAICF Nevers a pour projet d'organiser les 70 ans de l'association. M. Murcia indique que ce projet rentre dans le cadre de la subvention projet du comité. Elle transmettra prochainement au comité un budget prévisionnel.

X. Communication

Le comité Sud-Est a transmis deux articles pour la prochaine édition de la revue Arts cheminots :

- UAICF Chambéry : festival de théâtre et stage Sud-Est du 7 au 10 novembre à Yenne (Chambéry)
- UAICF Dijon : nouvelle section danse à l'UAICF Dijon

XI. Informations diverses

M. Murcia informe du projet de renforcement du site du 87 rue du charolais (voir annexe 5). Il précise également que l'Union a transmis en juin dernier un courriel concernant la constitution d'une commission destinée aux jeunes cheminots. Elle aura pour but d'adapter les activités UAICF des jeunes cheminots. Le comité a proposé à l'Union deux délégués à cette commission appartenant à l'UAICF Paris Sud-Est Arts manuels.

Concernant la situation du théâtre Traversière, **Mme Avry** souligne que la direction a signé un bail de 12 ans lors du comité des engagements du 30 juillet dernier. Il est actuellement fermé de manière provisoire pour mise en conformité.

M. Dupaquier précise qu'une journée de formation sur le logiciel de comptabilité de l'Union « Henley It » sera organisée en janvier prochain. Le trésorier et la trésorière adjointe, Michel Jeannot et Brigitte Marty, devront participer à cette réunion. Il propose également de faire participer la secrétaire administrative à cette formation puisqu'elle saisit les fiches recettes et dépenses du comité et effectue régulièrement le rapprochement bancaire. Il serait donc utile qu'elle soit également formée au nouveau logiciel.

Avant de clôturer la réunion de bureau, **M. Tissier** réalise une présentation du projet de nouveau site internet du comité Sud-Est. Il n'est actuellement pas mis en ligne mais il est consultable à l'adresse suivante: <http://www.uaicfse2016.uaicf-sudest.fr>

En l'absence d'autres questions, l'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 12h30.

Prochain conseil d'administration : le 25 mars 2016

Régis Piffard
Secrétaire du comité Sud-Est

